

Plans de gestion et DIG

**DDT Haute-Savoie
Service Eau-Environnement**

Virginie COLLOT

Plans de gestion et DIG

- ✓ Les bases réglementaires
- ✓ Quelques applications concrètes
- ✓ Discussion libre

Quelques notions

Entretien de cours d'eau (L215-14 et R215-2 du CE)

Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier pour :

- ✓ Maintenir le profil d'équilibre
- ✓ Permettre l'écoulement naturel
- ✓ Contribuer au bon état du cours d'eau



Interventions visées : enlèvement d'embâcles, d'atterrissements, gestion de la végétation.

Quelques notions

Plan de gestion (L215-15 et R215-3 à 5 du CE)

« Les opérations groupées d'entretien régulier [...] sont menées dans le cadre d'un plan de gestion établi à une échelle hydrographique cohérente [...] »

- Interventions ciblées : entretien, restauration, curage (sous conditions)
- Validité pluriannuelle
- Adaptations possibles
- Servitude de 6 m (L215-18)

Quelques notions

Autorisation / déclaration loi sur l'eau (L214-1 et R214-1 et suivants du CE)

- Rubriques concernées : modification de profils en long/travers, impact sur des frayères, entretien de cours d'eau
- Nouveau : autorisation environnementale unique

Zoom sur la DIG

Déclaration d'intérêt général (L151-36 du C.rural et L211-7 du CE)

Obligatoire pour investissements publics sur terrains privés

Utilisable pour des actions d'**intérêt général** relatives à:

- Entretien et aménagement de cours d'eau
- Protection et restauration d'écosystèmes aquatiques...
- Enlèvement d'embâcles, d'atterrissements, gestion de la végétation.

Zoom sur la DIG

DIG simplifiée ?

- Dispense d'enquête publique dans des cas précis (L151-37 du CE)
- Mais application loi du 29/12/1892 : données cadastrales précises

Utilisable pour des projets limités spatialement

Applications concrètes

Plan de gestion de la ripisylve

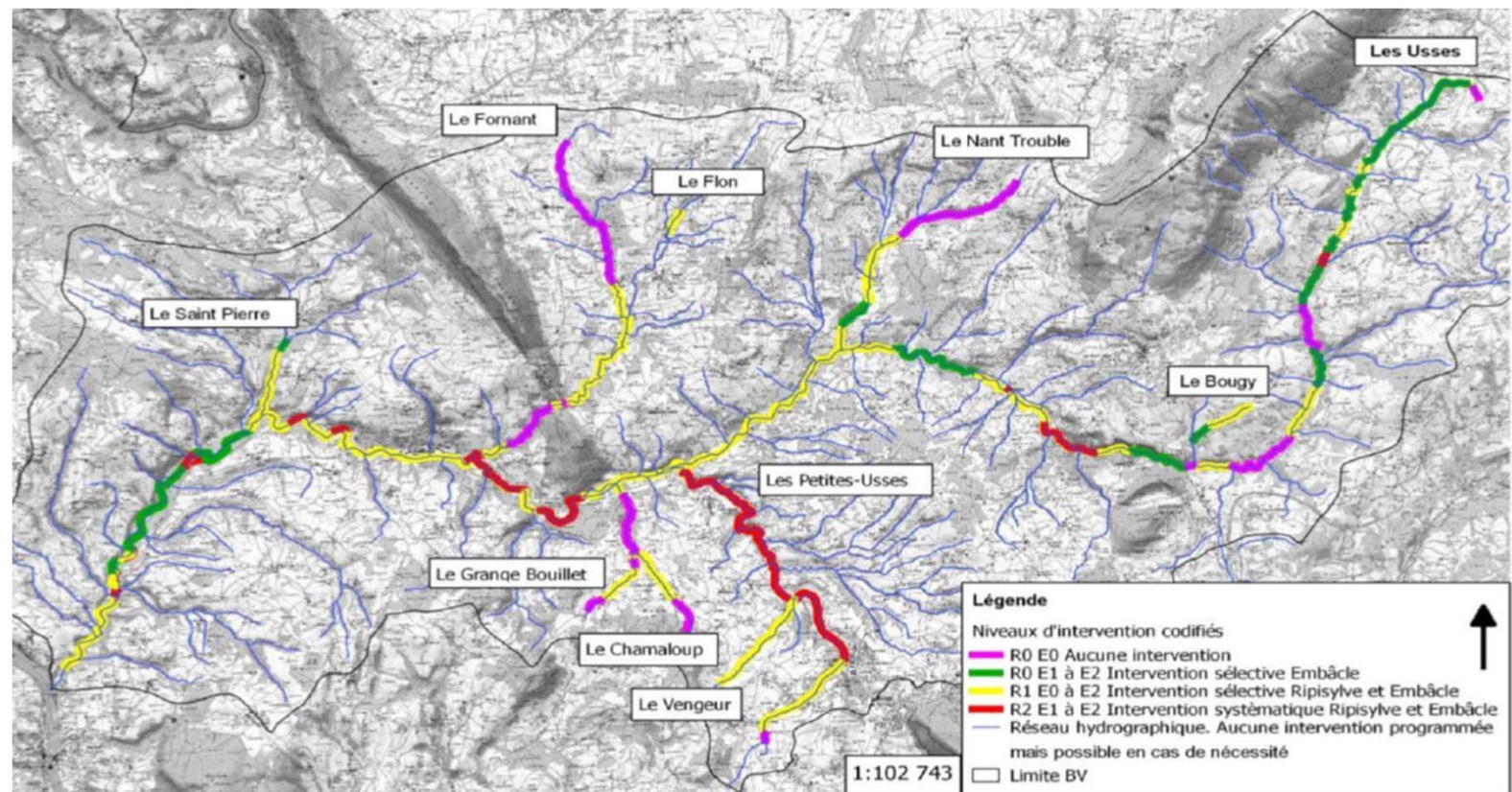
- Types d'interventions intégrées
- Procédure :
 - non soumis à A/D
 - DIG classique car secteurs d'intervention importants



Applications concrètes

Plan de gestion de la ripisylve

- Contenu du dossier
- Vie du plan de gestion



Applications concrètes

Plan de gestion des matériaux solides

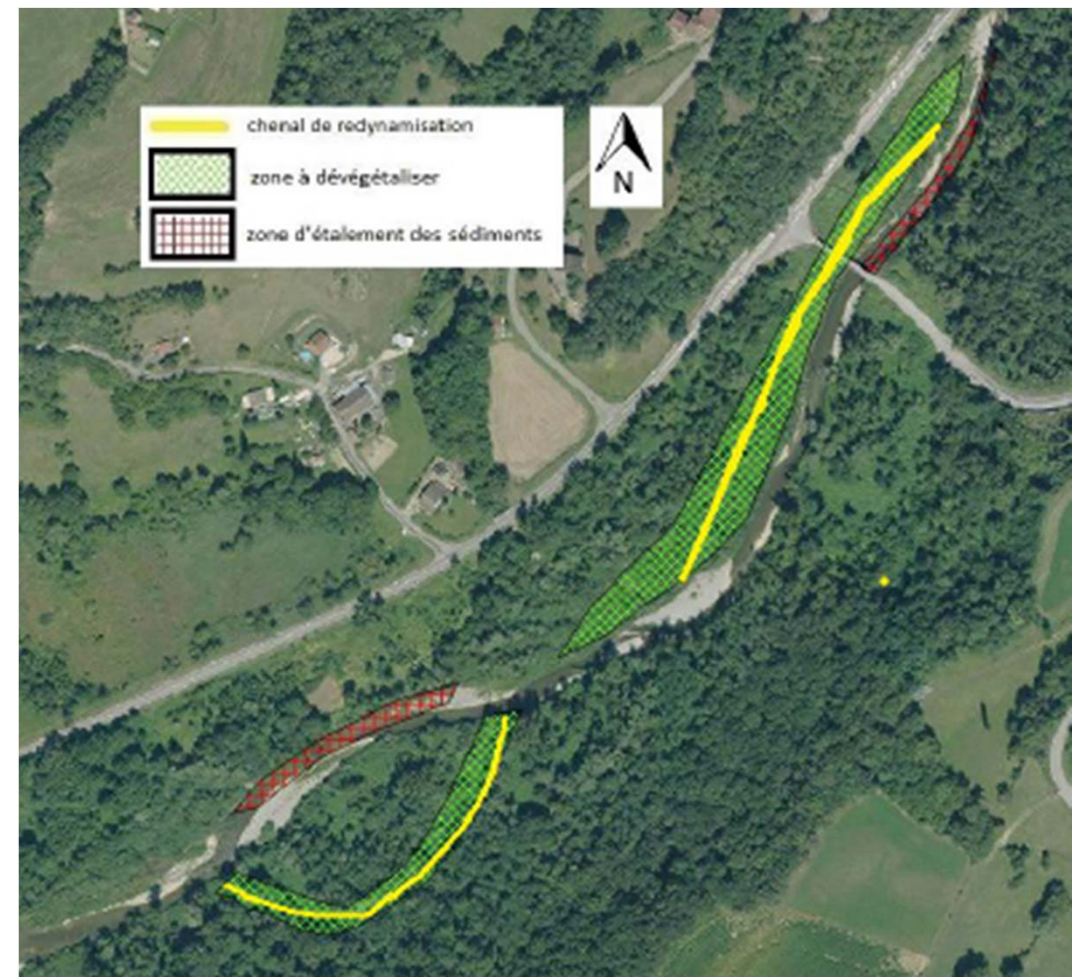
- Types d'interventions intégrées
- Procédure :
 - soumis à A/D
 - DIG classique car secteurs d'intervention importants
 - 1 seule enquête publique



Applications concrètes

Plan de gestion des matériaux solides

- Contenu du dossier
- Vie du plan de gestion



Applications concrètes

DIG liée à un programme d'action du contrat de rivière

- Type d'interventions couvertes
- Procédure :
 - DIG classique car secteur vaste
 - Soumis à loi sur l'eau si actions suffisamment mûres
- Contenu du dossier
- Vie de la DIG



Applications concrètes

« Plan de gestion » pour des bacs à matériaux

➤ Procédure :

- soumis à D voire A
- DIG simplifiée possible
- pas d'enquête publique (sauf si opération soumise à A)
- Contenu du dossier
- Vie du plan de gestion

Plans de gestion et DIG

Merci de votre attention...